



Pratiques culturales et résultats associés

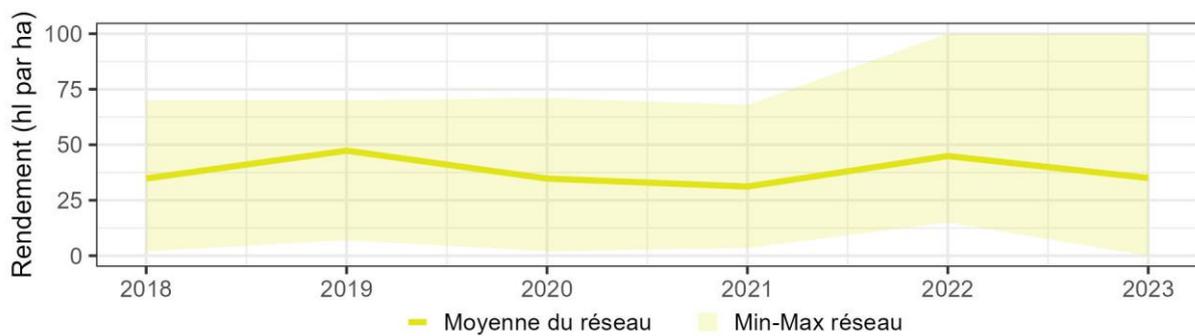


Rendements déclarés

Les **rendements** indiqués dans ce graphique correspondent à ceux que vous avez déclarés en **hl/ha** lors de nos entretiens annuels de fin de campagne de 2018 à 2023. Les prochains rendements seront collectés lors des enquêtes à venir cet hiver.



Données disponibles : 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 (enquêtes en cours pour 2024)

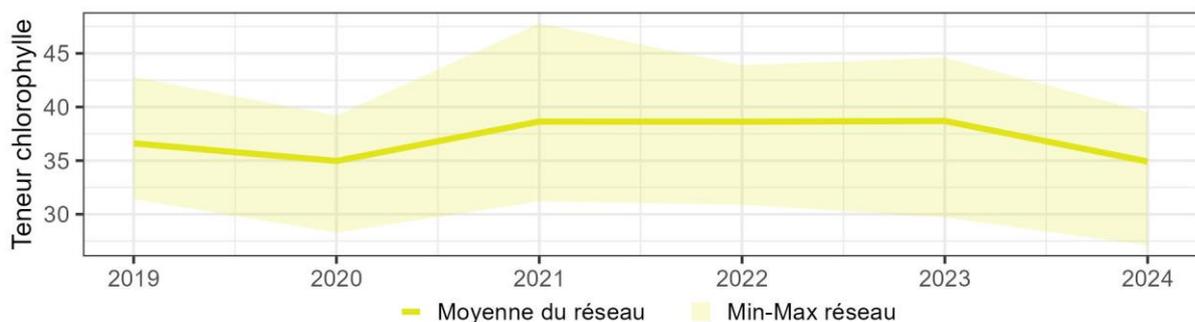


Teneur en chlorophylle

La **teneur des feuilles en chlorophylle** est corrélée à l'intensité de la couleur verte des feuilles. Celle-ci est mesurée avec un réfractomètre portable (SPAD). Les valeurs indiquées dans le graphique ci-dessous correspondent à la moyenne des valeurs mesurées sur 100 feuilles directement sur le pied de vigne, sélectionnées aléatoirement dans la parcelle à mi-véraison chaque année.



Données disponibles : de 2019 à 2024 (pas de mesure en 2018)



Températures en 2024



Des capteurs (marque HOBO) ont été placés dans les parcelles, en début de rang central (début de la première piquetée), à 1,50 m de hauteur. Les températures minimales et maximales relevées pendant la saison 2024 ainsi que leur date et heure respectives sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

	Température minimale (en °C)		Température maximale (en °C)	
Sur votre parcelle				
Min. sur le réseau	22/04/2024 05:47	-1,5	11/08/2024 16:04	36,4
Max. sur le réseau	23/04/2024 05:15	2,8	29/07/2024 15:52	44,1

Gestion phytosanitaire

Les graphiques ci-après recensent l'évolution des **Indicateurs de Fréquence de Traitement (IFT)** sur votre parcelle depuis 2018. Ceux-ci sont calculés à la cible à partir des calendriers de traitements fournis par vos soins en divisant la dose appliquée par hectare dans la parcelle pour chaque spécialité commerciale par la dose homologuée à la cible.

L'**IFT total** est calculé en additionnant les IFT liés à l'utilisation de produits fongicides, herbicides, insecticides, de lutte contre le gel, de stimulateurs de défenses naturelles (SDN), de confusion sexuelle et de régulateurs de croissance le cas échéant.



La **quantité de cuivre** apportée est indiquée en kg/ha et elle est calculée sur la base des teneurs des spécialités commerciales utilisées pour la lutte contre le mildiou sur chaque parcelle. **Elle ne prend pas en compte l'utilisation de fertilisants foliaires** du fait de référentiels variables suivant les spécialités utilisées.

Le **nombre de traitements phytosanitaires** se base sur le **nombre de passages** déclarés dans le calendrier de traitement chaque année.

Enfin, le **coût des produits phytosanitaires** est estimé en s'appuyant sur une méthode des coûts standardisées : le coût par L ou par kg est issu d'ouvrages de référence (*Coût des Fournitures en Viticulture et Œnologie 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023*) et multiplié par la dose utilisée à chaque traitement pour l'ensemble des spécialités commerciales figurant dans les calendriers de traitement partagés.

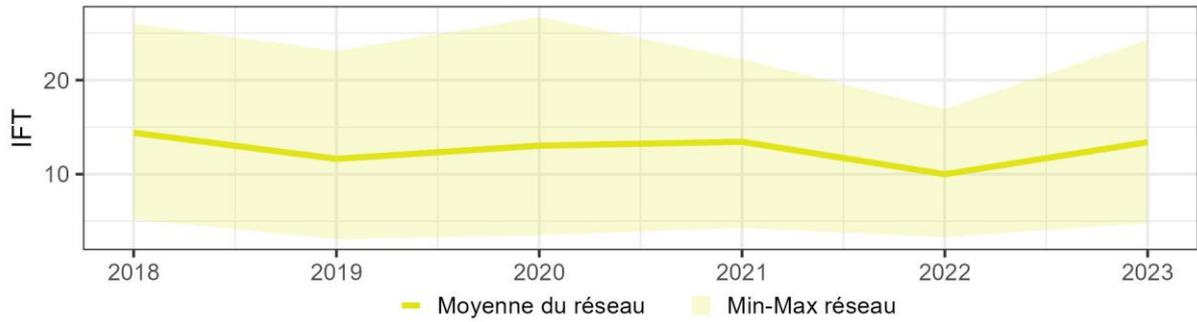


Le coût des adjuvants n'est pas inclus dans cette estimation, faute de référentiels disponibles.

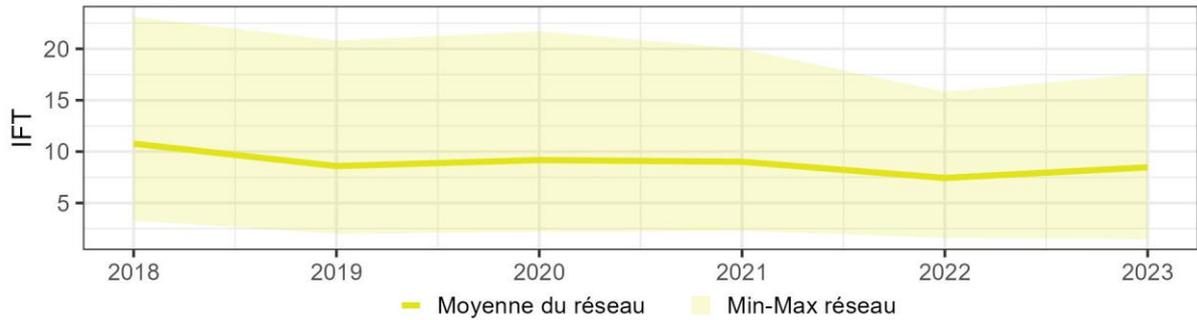
Données disponibles : de 2018 à 2023 (enquêtes en cours pour 2024)

BACCHUS

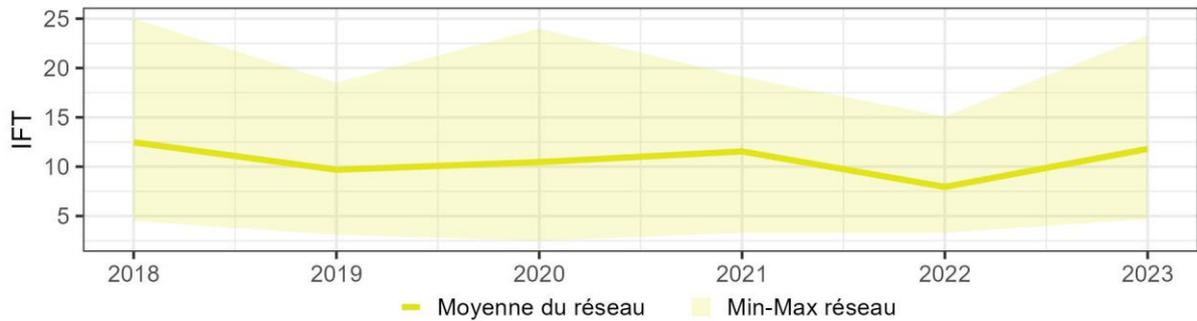
IFT Total



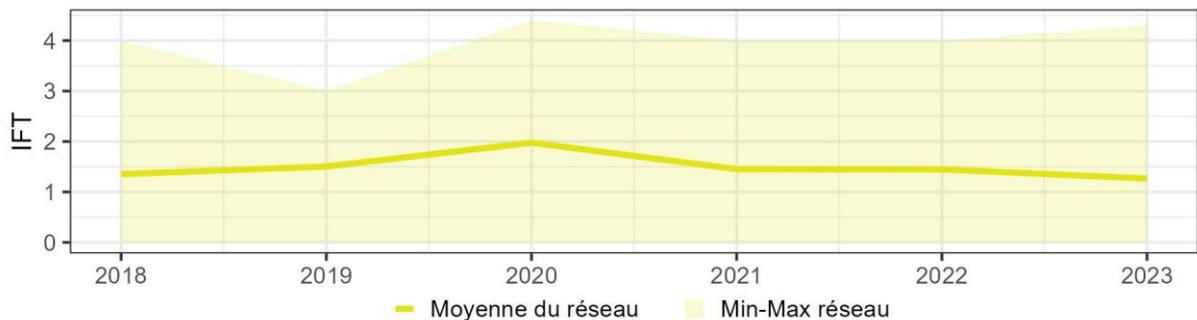
IFT Total hors biocontrôle



IFT Fongicides

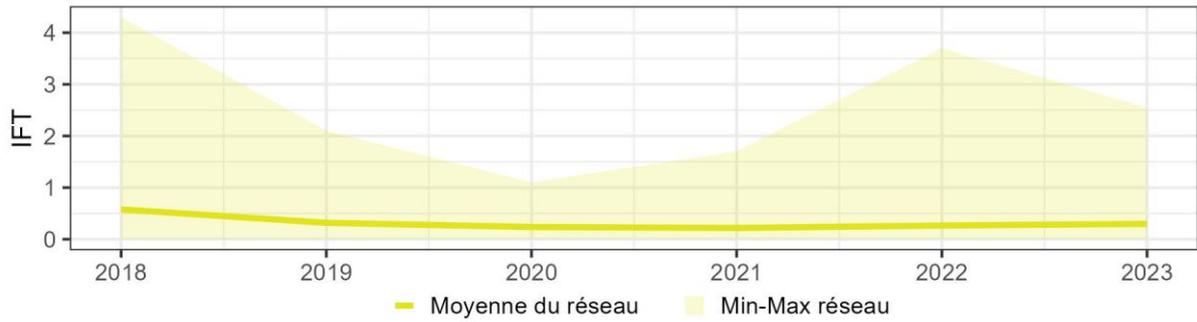


IFT Insecticides

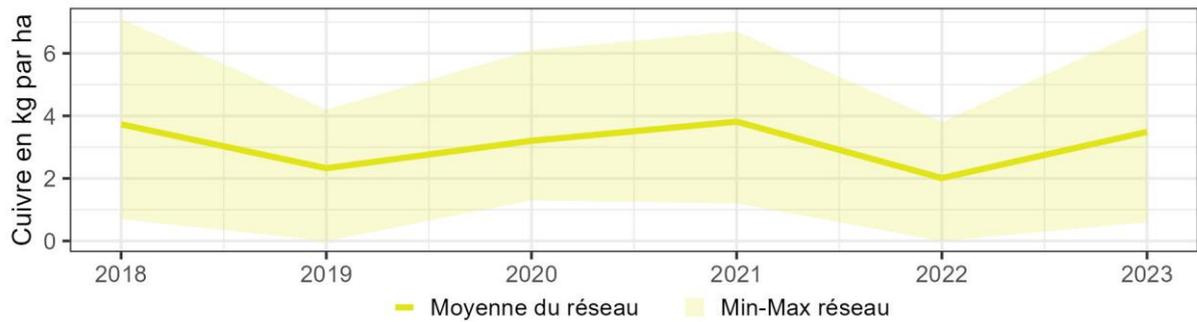


IFT Herbicides

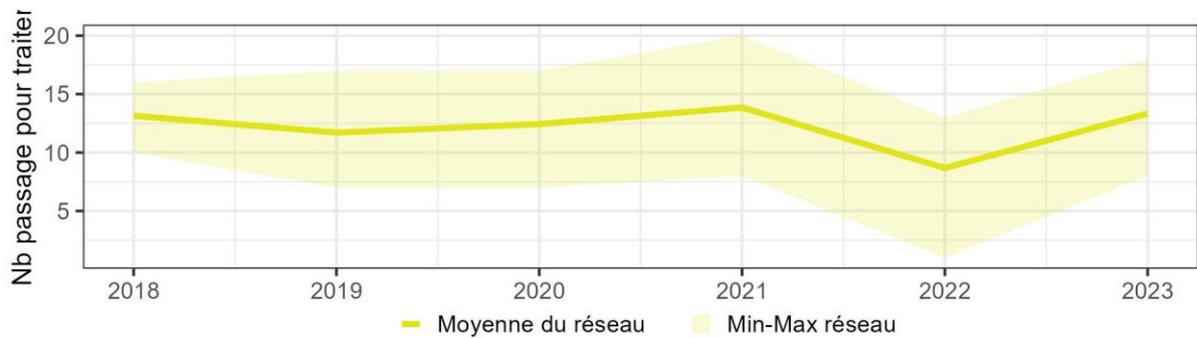
BACCHUS



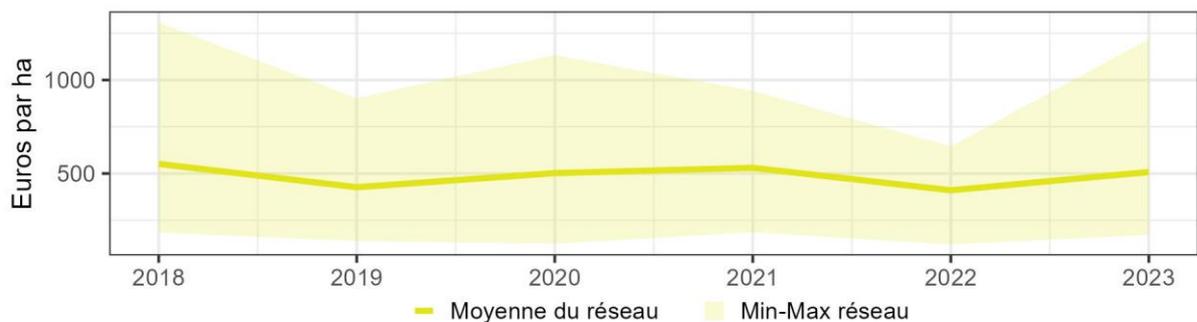
Quantité de cuivre



Nombre de passage pour traiter



Coût des produits phytosanitaires (€)



Conduite du vignoble

Les pratiques considérées dans les enquêtes pour la caractérisation des itinéraires techniques consistent en l'ensemble des opérations nécessaires à la conduite du vignoble incluant : prétaille*¹, taille, tirage des bois, broyage des sarments, liage/attachage, fertilisation/amendements*, gestion de l'enherbement (rangs et inter-rangs) incluant semis/destruction des couverts végétaux*, épamprage pied/tête*, écimages/rognages, gestion phytosanitaire, levage/relevage, effeuillage*, vendanges en vert*, récolte.

Le **nombre de passages total** inclue donc l'intégralité des pratiques mises en œuvre au cours du millésime, de la fin de la récolte en année n-1 à la récolte en année n.

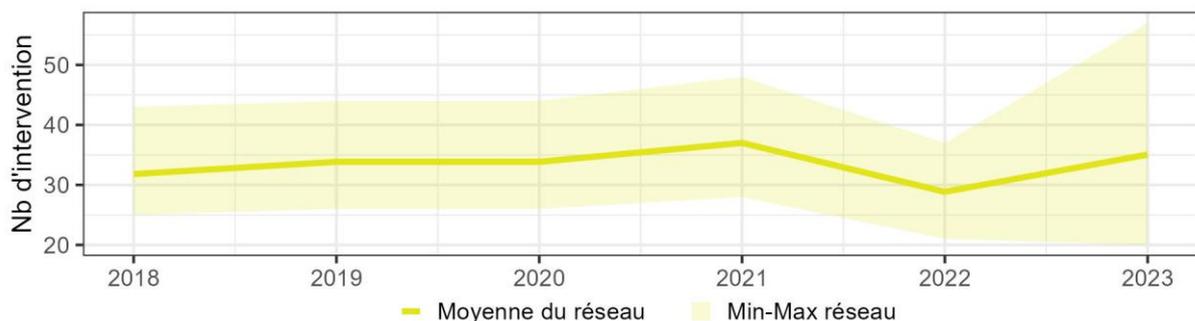
Le nombre de passages pour la **tonte** ou le **travail du sol** concernent exclusivement la **gestion des inter-rangs**. La conduite de l'enherbement sous le rang n'est pas décrite ici.



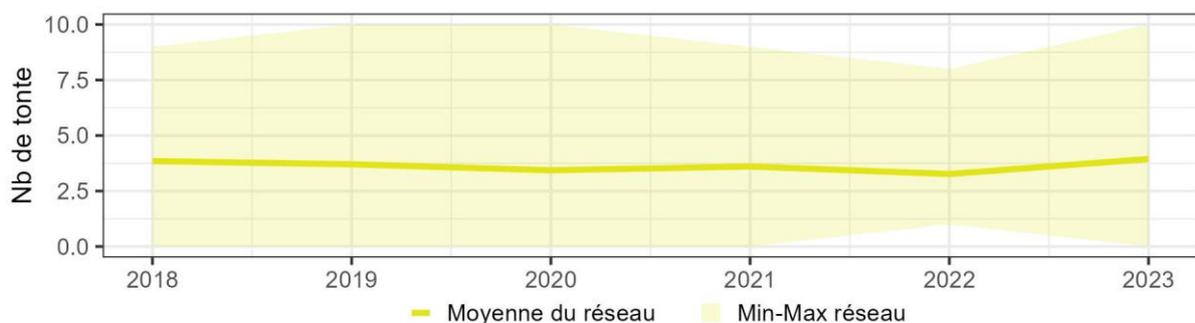
Les **durées cumulées de travaux mécaniques et manuels** sont calculées sur la base des temps déclarés par opération lors des enquêtes de fin de campagne. Ils sont standardisés en **heures par hectare** pour faciliter la comparaison entre millésimes et entre vignobles.

Données disponibles : de 2018 à 2023 (enquêtes en cours pour 2024)

Nombre de passages total



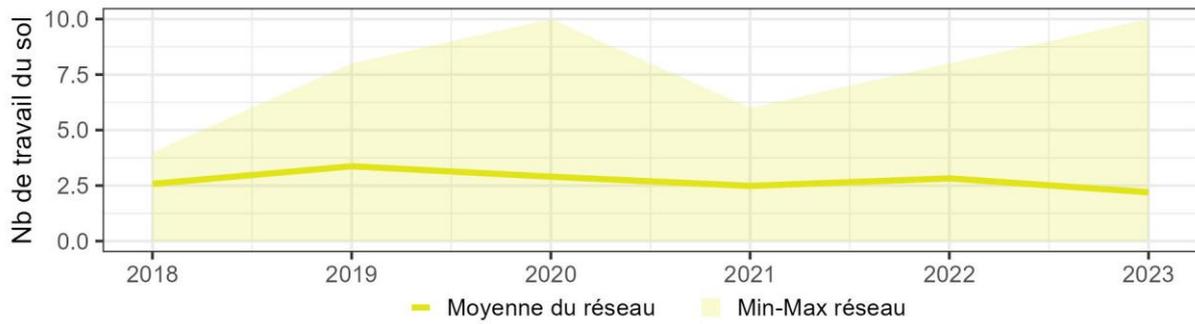
Nombre de tontes



¹ * : le cas échéant

BACCHUS

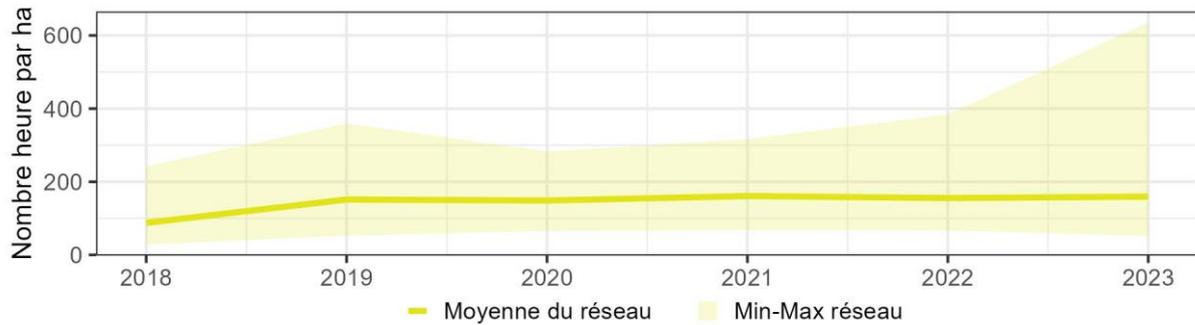
Nombre de travaux du sol



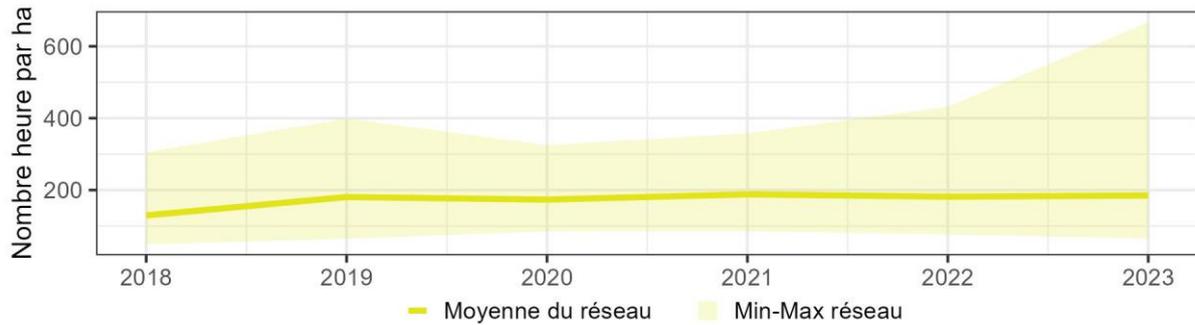
Durée cumulée des opérations mécaniques



Durée cumulée des opérations manuelles



Durée cumulée totale des opérations



Fin du document



Merci pour votre implication dans cet observatoire !